



# ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

## Professeurs techniques

Question écrite n° 36576

### Texte de la question

M Roger Combrisson attire l'attention de M le ministre de l'éducation nationale sur le problème que rencontrent les professeurs de technologie de l'enseignement secondaire en stage de formation continue au lycée de Corbeil-Essonnes. Alors que depuis 1981, par touches successives, est entreprise la rénovation des enseignements technologiques, les professeurs concernés déplorent la politique de transfert et d'austerité qui accompagne leur formation et sa mise en œuvre concrète dans les établissements scolaires. Les enseignants en formation se trouvent en effet pénalisés par la perte d'indemnités de conseils de classe, non prévues en heures supplémentaires, pour en assurer le transfert sous forme d'heures supplémentaires aux professeurs formateurs. De surcroît, les cours sont dispensés le mercredi et le samedi, frais de déplacement et frais de garde de leurs enfants n'étant pas pris en considération. A cette légitime exigence de revalorisation financière s'ajoute celle d'obtenir une meilleure qualification en accédant à une formation dans le cadre universitaire. D'autre part, pour être adaptée aux besoins de l'ensemble des élèves, cette discipline exige cohérence dans le temps et moyens matériels. Or la diminution du nombre d'heures allouées aux classes de 6e et 5e et transférées sur les classes de 4e et 3e ainsi que la réduction des affectations en matériel aggravent les conditions de travail aggravées. En conséquence, il lui demande ce qu'il entend faire pour qu'il soit répondu aux légitimes revendications de ces enseignants en matière de formation et d'enseignement.

### Texte de la réponse

Reponse. - actuelle tient compte à la fois des besoins liés au nombre d'enseignants à former et des possibilités d'accueil dans les établissements. Les autorités académiques conscientes des difficultés existantes s'efforcent d'apporter une amélioration réduisant les contraintes qui pesaient sur les stagiaires. C'est ainsi, que depuis le début du second semestre, les cours du samedi ont été supprimés. Par ailleurs, en ce qui concerne la prochaine année scolaire, la création d'une nouvelle antenne permettant de rapprocher les stagiaires des centres de formation est envisagée. L'étude en cours sera conduite en vue d'aboutir à la situation la plus efficace possible.

### Données clés

**Auteur :** [M. Combrisson Roger](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 36576

**Rubrique :** Enseignement secondaire: personnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 février 1988, page 662

**Réponse publiée le :** 9 mai 1988, page 2027